

# La Lettre aux habitants

La lettre trimestrielle qui vous annonce les actualités de votre territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté

n°18

Dossier

Nouvelles instances  
de gouvernance d'OBC

AVRIL > JUIN 2026



De l'oust à brocéliande  
COMMUNAUTÉ

LA GACILLY - GUER - MALESTROIT



## Edito

Chères habitantes, chers habitants,

Ce 2 avril 2026, j'ai l'honneur d'avoir été élue Présidente de l'Oust à Brocéliande Communauté par le Conseil communautaire.

Je tiens à remercier sincèrement les élus communautaires pour la confiance qu'ils m'accordent. Je la reçois avec beaucoup de respect et surtout une grande exigence. Parce qu'au delà d'un vote, c'est une responsabilité collective qui commence.

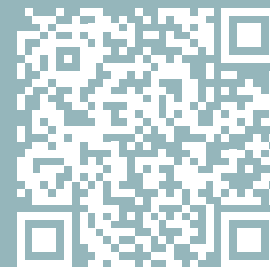
Je serai accompagnée d'une équipe de 9 vice-présidents élus par le Conseil communautaire et dont les délégations sont présentées dans cette première lettre d'informations du nouveau mandat. Vous y trouverez également la composition de l'assemblée et quelques informations sur le fonctionnement de notre intercommunalité.

Derrière ces instances, ce sont des femmes et des hommes engagés, issus de toutes nos communes, qui travaillent collectivement pour répondre aux besoins du territoire et préparer son avenir. Cette lettre est un moyen de rendre lisible l'action communautaire : un territoire ne peut avancer que si chacun comprend où il va !

Ce mandat s'ouvre avec une ambition claire : agir collectivement au service des 26 communes et de leurs habitants.

**Gaëlle Stricot,**  
*Maire de Saint Abraham, présidente d'OBC*

**Abonnez-vous  
à la lettre  
en version numérique**



**Suivez les actualités**  
de l'Oust à Brocéliande communauté



La Lettre aux Habitants - Lettre trimestrielle d'actualités du territoire - n°18

Directrice de la publication : Gaëlle Stricot

Rédaction, maquette et mise en page : Service communication

Lettre tirée à 2000 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Impression : Groupe Imprigraph Arradon

ISSN (format papier) 3099-7372 - ISSN (format numérique) 3100-0363

# Qu'est-ce que l'intercommunalité ?

L'intercommunalité désigne la coopération entre plusieurs communes qui choisissent de mettre en commun leurs moyens (financiers, humains et matériels) afin d'exercer ensemble certaines compétences, qu'elles soient obligatoires ou facultatives.

Fondée sur les principes de solidarité et de coopération, l'intercommunalité permet de dépasser les logiques de concurrence entre communes et de construire des stratégies territoriales partagées, notamment pour les petites communes ne pouvant pas porter seules des projets d'envergure.

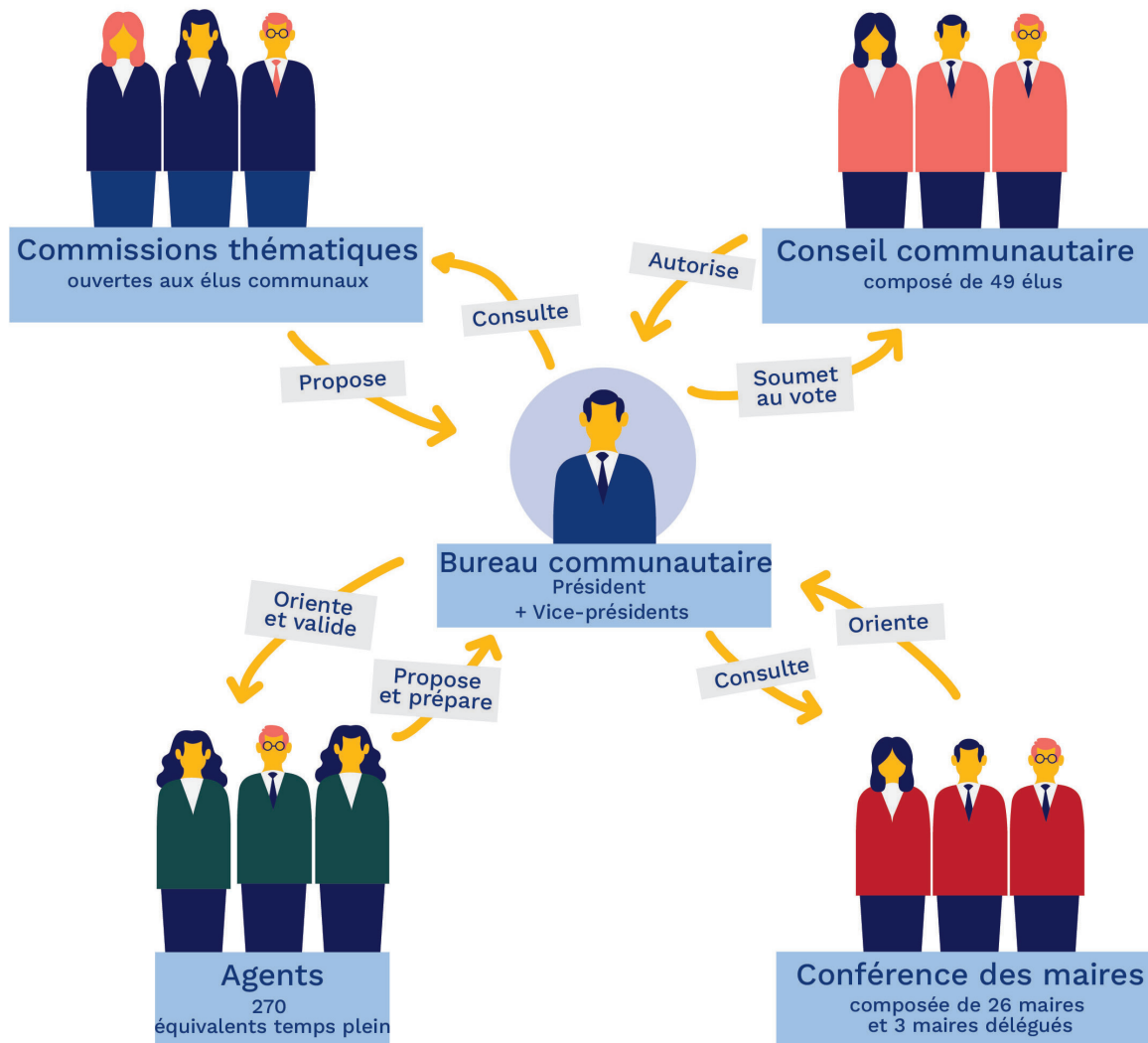
Ainsi, la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République (loi dite « ATR ») a encouragé les communes à se regrouper pour travailler ensemble, en créant notamment les communautés de communes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, toutes les communes françaises doivent obligatoirement faire partie d'une intercommunalité. La communauté de communes est l'une des quatre formes

d'intercommunalité existantes, aux côtés de la communauté d'agglomération, de la communauté urbaine et de la métropole.



# Le fonctionnement de la communauté de communes



La communauté de communes repose sur une **organisation structurée** qui garantit à la fois la représentation des communes membres et la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques. Cette organisation permet d'assurer la cohérence entre les projets communaux et la stratégie intercommunale, d'articuler vision politique et expertise technique, et de conduire un projet de territoire partagé au service des habitants.

# Composition du Conseil communautaire

**Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté de communes. À ce titre, il constitue l'instance décisionnelle principale de l'intercommunalité. Il est composé de conseillers communautaires désignés parmi les élus municipaux des communes membres.**

Le Conseil communautaire d'OBC est composé de 49 conseillers communautaires. Le nombre de conseillers communautaires par commune dépend du nombre de ses habitants. Chaque commune dispose d'au moins un siège au Conseil communautaire et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

**Dominique Martin**, maire d'Augan

**Pascal Josse**, adjoint d'Augan

**Sylvie Hourmand**, maire de Beignon

**Pierrick Feutelais**, adjoint de Beignon

**Alain de Chabannes**, maire de Bohal

**David Naël**, maire de Carentoir

**Viviane Lorient**, adjointe de Carentoir

**Raphaël Tarlet**, adjoint de Carentoir

**Erwan Gicquel**, maire de Caro

**Pascal Jehannin**, maire de Cournon

**Eric Vaucelle**, maire délégué de La Gacilly

**Sylvie Guillemot**, adjointe de La Gacilly

**Fabrice Genouël**, maire délégué de Glénac La Gacilly

**Marie Flageul**, adjointe de La Gacilly

**Paul Rodriguez**, maire de Guer

**Mickaëlle Piel**, adjointe de Guer

**Vincent Cowet**, adjoint de Guer

**Yvette Houssin**, adjointe de Guer

**Pascal Renimel**, adjoint de Guer

**Cassandra Metayer**, conseillère déléguée de Guer

**Maxime Quesnel**, conseiller municipal de Guer

**Gwen Guillaume**, maire de Lizio

**Bruno Gicquello**, maire de Malestroit

**Françoise Hangouet**, adjointe de Malestroit

**Jean-François Guihard**, conseiller municipal de Malestroit

**Christelle Marcy**, maire de Missiriac

**Alexandre Rougie**, adjoint de Missiriac

**Yann Yhuel**, maire de Monteneuf

**Loïc Balac**, maire de Pleucadeuc

**Nathalie Gourmil**, adjointe de Pleucadeuc

**Sylvie Chedaleux**, maire de Porcaro

**Patrice Bellec**, maire de Réminiac

**Thierry Gué**, maire de Ruffiac

**Marie-Claude Houeix**, adjointe de Ruffiac

**Gaëlle Stricot**, maire de St Abraham

**Didier Hurtebize**, maire de St-Congard

**Maurice Braud**, maire de St-Guyomard

**Nancy Bonche**, adjointe de St-Guyomard

**Rémi Michel**, maire de St-Laurent-sur-Oust

**Marie-Hélène Herry**, maire de St-Malo de Beignon

**Ludovic Boulo**, maire de St-Marcel

**Marion Le Pogam**, maire de St-Martin-sur-Oust

**André Boudart**, adjoint de St-Martin-sur-Oust

**Mickaël Le Goué**, maire de St-Nicolas-du-Tertre

**Rozenn Guégan**, maire de Sérent

**Tony Guyot**, adjoint de Sérent

**Sylvie Goirand-Cotar**, adjointe de Sérent

**Gaël Monnier**, adjoint de Sérent

**Muriel Hervé**, maire de Tréal

# Le Bureau communautaire

Les membres du Bureau ont été élus par le Conseil communautaire du 2 avril 2026. Lors de cette séance d'installation, les 49 conseillers communautaires ont désigné en leur sein **la présidente, Gaëlle Stricot, et les 9 vice-présidents.**

Le Bureau donne des avis et arbitre les propositions des commissions, il est compétent pour prendre des décisions selon les délégations accordées par le conseil communautaire.



Gaëlle STRICOT  
Présidente



Vincent COWET  
1<sup>er</sup> vice-président  
Aménagement du  
territoire



Fabrice GENOUEL  
2<sup>e</sup> vice-président  
Finances et commande  
publique



Sylvie HOURMAND  
3<sup>e</sup> vice-présidente  
Services aux familles  
et équipements  
aquatiques



Christelle MARCY  
4<sup>e</sup> vice-présidente  
Cycle de l'eau  
et GEMAPI



Rozenn GUÉGAN  
5<sup>e</sup> vice-présidente  
Économie



David NAËL  
6<sup>e</sup> vice-président  
Culture et tourisme



Marion LE POGAM  
7<sup>e</sup> vice-présidente  
Social, accès au droit  
et santé



Muriel HERVÉ  
8<sup>e</sup> vice-présidente  
Environnement

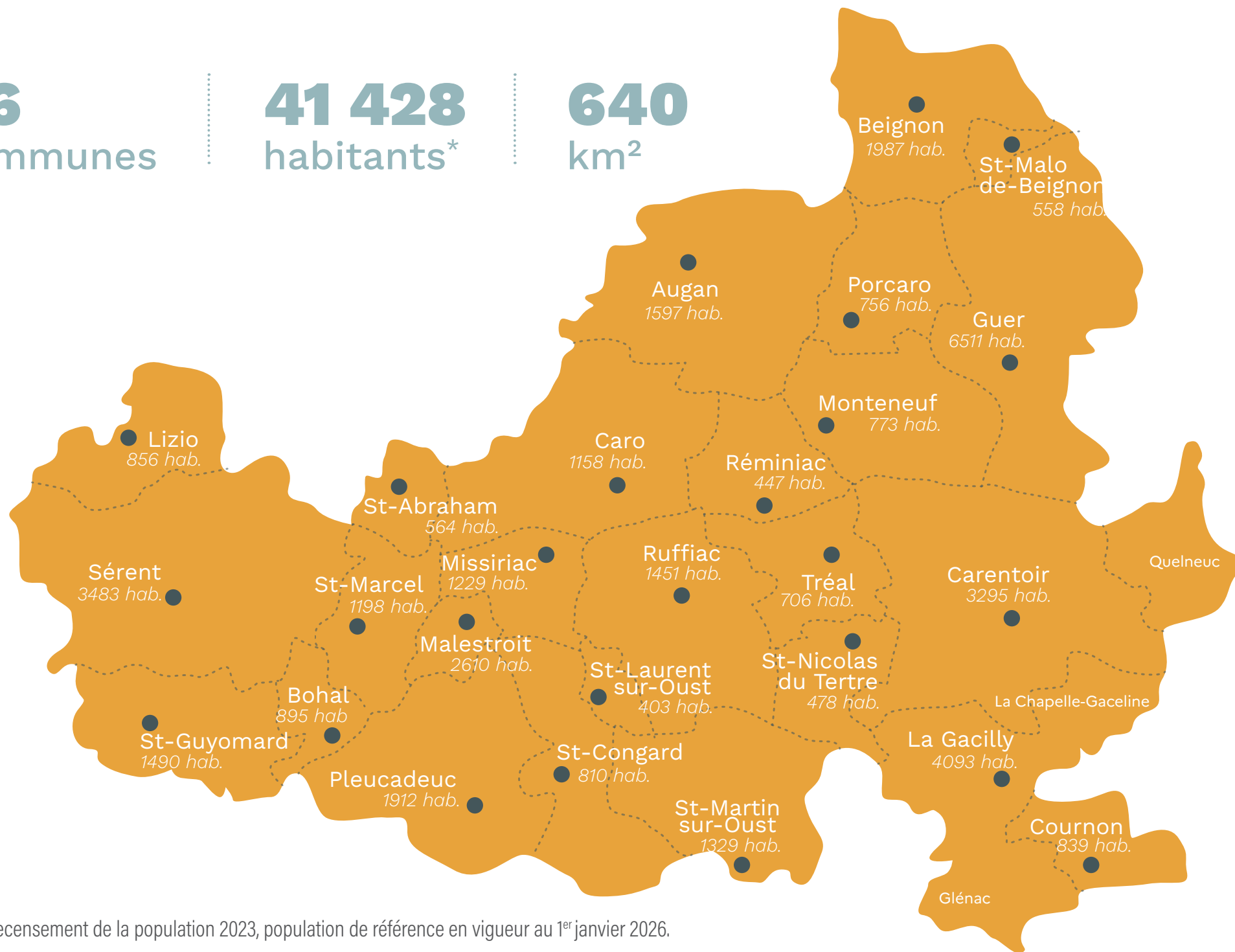


Thierry GUÉ  
9<sup>e</sup> vice-président  
Patrimoine, voirie  
et espaces verts

**26**  
communes

**41 428**  
habitants\*

**640**  
km<sup>2</sup>



\* Insee, recensement de la population 2023, population de référence en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

# ACCUEIL OCCASIONNEL

## en crèche

Besoin de temps pour soi ?  
Offrez à votre enfant une bulle  
d'éveil pour explorer  
le monde en toute sécurité.

Nos multi-accueils s'occupent de vos enfants  
jusqu'à 4 ans, de quelques heures  
à plusieurs journées !

AUGAN

CARENTOIR

GUER

LA GACILLY

SÉRENT

MALESTROIT

Des créneaux variables à partir de 0.50 cts de l'heure (selon le quotient familial)

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous :

RELAIS PETITE ENFANCE - 02 99 08 05 09

relaispetiteenfance@oust-broceliande.bzh - [www.oust-broceliande.bzh](http://www.oust-broceliande.bzh)